

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni le jeudi 06 décembre 2012 à 20 heures 00, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de M. François WISSOCQ, Président.

Présents : M. WISSOCQ François, Mme ARNOULT Valérie, M Jean-François LEROY, M. CHARPENTIER Patrick, M. CHABOCHE Fabrice, M. DEL PESO David, M. FOUQUÉ Jacques, , M. JOUANNON Patrick, M. NOEL Sébastien, Mme PERIER Marie-Stella, M ROULLEE Alain, M. SALLÉ Gilles, M LASNE Hervé.

Absents excusé(s) : M. HY Jean-Louis (suppléant M Jean-François LEROY), M. BOUILLY-ARNOULT Ludovic, Mme CHARPENTIER Virginie

Secrétaire de séance : M. DEL PESO David.

Le Conseil Syndical,

- Compte tenu des délais de livraison du car et de l'impossibilité de procéder au mandatement sur 2012, décide le retrait de la décision modificative prise le 25 octobre 2012 sur le budget de la Régie de Transport concernant les écritures budgétaires liées à la revente du car RENAULT.
- Vu le trop perçu de subvention du Conseil Général sur le fonctionnement du 1^{er} semestre 2012, procède à une décision modificative sur le budget de la Régie de Transport du Chapitre 12 au Chapitre 65 pour un montant de 361.00 €.
- Vu la nécessité de régulariser l'amortissement des subventions du car IVECO revendu en 2009 autorise une décision modificative sur le budget de la Régie de Transport de 4545.20 €.
- Autorise l'admission en non valeurs de 791.47 € suite à des décisions de surendettement prononcées par le juge.
- Autorise le paiement des investissements du budget du SIRP à hauteur du quart des crédits ouverts en 2012.
- Autorise le paiement des investissements du budget de la Régie de Transport à hauteur du quart des crédits ouverts en 2012.
- Compte tenu des difficultés de pointage des présences en cantine, décide de revoir le règlement. Après étude, il sera validé en janvier 2013.
- Le Président fait part de la réunion avec le Directeur d'académie dont l'objet était l'aménagement du temps scolaire (passage à la semaine de 4 jours et demi en septembre 2013). Dès que le ministère aura transmis les règles, le SIRP étudiera les modalités de mise en place.

Le Président,
François WISSOCQ.